



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Modification des conditions d'exploitation de l'installation géothermique du Campus Carteret régi par l'AP n° 2014-206-0001 du 25 juillet 2014.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Compagnie Plastic Omnium

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 5 5 5 1 2 6 1 1 0 0 0 8 3

SE

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

BROS

Valérie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
28.c)	Demande de permis d'exploitation de gites géothermiques >500kW 1.1.2.0 : prélèvement annuel de 876 000 m3 1.3.1.0 : Prélèvement à débit maximal de 416 m3/h 5.1.1.0 : Réinjection à débit maximal de 416 m3/h 5.1.2.0 : Travaux de recherche et d'exploitation de gites géothermiques

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la mise à jour du tableau de fonctionnement de l'installation géothermique du Campus Carteret, situé 19 boulevard Jules Carteret à Lyon 7. Cette installation est composée de 2 forages de captage et de deux forages de rejet.

Cette installation est autorisée par l'AP n°2014-206-0001 du 25 juillet 2014. Mais il s'avère que le fonctionnement défini n'est pas suffisant pour les besoins réels du bâtiment. C'est pourquoi, le présent dossier présentera le nouveau tableau de fonctionnement de cette installation existante et les incidences liées au changement des besoins.

4.2 Objectifs du projet

Modification du tableau de fonctionnement déclaré dans l'AP n°2014-206-0001 du 25 juillet 2014.
Le fonctionnement actuel sera tel que déclaré dans le présent dossier.

Pas de modification sur les forages

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pas de phase travaux, travaux définis et autorisés dans l'AP n°2014-206-0001 du 25 juillet 2014
Travaux réalisés

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les forages et la mise en route des pompes sont adaptés aux besoins réels du bâtiment et régulés via la Gestion Technique du Bâtiment afin d'optimiser l'installation.

Un suivi de l'installation est mis en place :

- Réalisation d'un contrôle de la qualité de l'eau de la nappe de façon annuelle. Un piquage a donc été installé ;
- Contrôle annuel des appareils de mesure :
 - Sonde de niveau : réalisation d'une mesure statique sur les ouvrages / Vérification du débitmètre et des volumes / Température et conductivité par une mesure manuelle.
- Transmission d'un rapport annuel avec : Suivi de la température, niveaux de nappe, débits, volume, conductivité et chimie de la nappe.
- Une inspection vidéo des ouvrages tous les 10 ans ou si une diminution des caractéristiques hydrodynamiques étaient observées.

Dans le cas de l'abandon des ouvrages, un budget compris entre environ 6 500 et 8 500 € par ouvrage est à prévoir. Le rebouchage de ces ouvrages sera réalisé suivant la norme NFX10-999 d'août 2014. Concrètement, après retrait des équipements des ouvrages (pompes, colonne d'exhaure...), la partie crépinée sera comblée de graviers filtres afin de reconstituer un milieu poreux, puis un bouchon d'argile d'une épaisseur d'un mètre sera mis en place. Ensuite une cimentation sera réalisée afin de créer une étanchéité et de condamner l'accès à ces ouvrages.

Pour ce qui est des pompes à chaleur, le fluide frigorigène sera enlevé par une entreprise spécialisée. Une fois extrait, ce fluide sera géré dans la filière adéquate.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Code de l'environnement :

Déclaration : 1.1.1.0.(réalisation des forages) / 1.1.2.0 (prélèvement d'un volume annuel de 267 000 / 876 000(non soumis)) 1.3.1.0 (Prélèvement à un débit maximal de 416 m3/h)

Autorisation : 5.1.1.0 (réinjection à 416 m3/h) / 5.1.2.0 (travaux de recherche et d'exploitation de gites géothermiques)

Code Minier : L411-1, 2015-15 2006-649, 2015-15 2006-649 et volume d'exploitation : L. 134-1-1

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Forages existants captages C1 et C2 (profondeur)	17 / 17,3 m/TN
Forages de rejet R1 / R2 (profondeur)	15 / 15 m/TN
Volume annuel	876 000 m3/an
Débit max / débit moyen	416 m3/h / 100 m3/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 19 Voie : Boulevard Jules Carteret

Lieu-dit : _____

Localité : Lyon 7ème

Code postal : 6 9 0 0 7 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 5 0 ' 3 4 " E Lat. : 4 5 ° 4 3 ' 3 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Lyon

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU du Grand Lyon - UE1

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet a été autorisé par l'AP n°2014-206-0001 du 25 juillet 2014. Le prélèvement est plus important

Modification sur l'année : avant / après
 Durée 9 mois / 12 mois
 Besoin énergétique 2900 kW / 2706 kW
 Écart thermique +-6 / +-6
 Débit maximal 416 m3/h / 416 m3/h
 Débit moyen 113 m3/h / 100 m3/h
 Temps de pompage 10h/j 6j/7 / 24h/24 7j/7
 Volume prélevé 267 000 / 876 000

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du Bruit dans l'environnement 2021-2024 du Grand Lyon. Le projet ne sera pas source de Bruit. La PAC étant situé dans un local insonorisé et les forages de captages sont situés dans des regards enterrés.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors d'une zone tampon d'un patrimoine historique. Le plus proche est le stade de Gerland (I3VHRV) situé à l'Ouest à environ 550vm de la zone tampon, et 595 m du stade en lui même.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est déjà construit, et est situé au droit d'une zone urbanisée
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI - Risque inondation : niveau de crue exceptionnelle du Rhône à 165 m NGF, soit environ 60 à 70 cm d'eau au droit du site. Les forages sont situés dans des regards étanches, et les têtes des forages sont étanches aussi.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI est approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site pollué le plus proche est situé à 200 m au Nord Ouest du projet : - SSP000616602
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est situé à 7,7 km au Nord : FR8201785, Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe impactée est la nappe des alluvions modernes du Rhône. Prélèvement d'eaux souterraines pour de la géothermie sur nappe (captage et rejet de l'ensemble des eaux pompées - sauf arrosage) : - Débit moyen : 100 m3/h / Débit max : 416 m3/h / prélèvement annuel : 876 000 m3/an - dont 2100 à 4200 m3 pour arrosage. Impact hydrodynamique : réinjection entraîne une perturbation inverse au pompage, influence moindre
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les pompages d'essai engendreront une faible dépression piézométrique de la nappe des alluvions du Rhône. Pas d'impact à attendre sur cet aquifère qui montre une productivité importante. Pas d'impact sur les niveaux superficiels.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La quasi totalité des eaux est réinjectée dans la même nappe. Le bilan quantitatif est donc nul. Concernant l'arrosage, l'eau sera renvoyé vers le milieu naturel.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation par une crue exceptionnelle du Rhône. Environ 60 à 70 cm d'eau au droit du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La PAC est source de bruit (96 à 99 dBA) mais elle est dans un local insonorisé
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Oui, Impact thermique de l'installation située à l'amont. Toutefois cet impact a bien été pris en compte lors de la mise en route de l'installation.

De plus : installation existante et en fonctionnement depuis 2014 : Aucune anomalie détectée de la présence d'installation avoisinante

Enfin panache thermique du projet est très vite absorbée par le drain CNR, impact négligeable à l'aval du projet

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

Par rapport à l'autorisation environnementale, les besoins modifiés restent très limités (Q_{max}, écart thermique restent identiques). C'est finalement le fonctionnement en continu qui entraîne un prélèvement de 876 000 m³. Le débit moyen de l'installation en 2014 avait été estimé à 114 m³/h. aujourd'hui il sera de 100 m³/h mais en continu.

L'impact sera uniquement sur les eaux souterraines :

De par la présence du drain, l'impact thermique est très vite négligeable à 200 m en aval. L'incidence hydrodynamique est quant à elle inférieure à 10 cm à 230 m en amont.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 4 : Annexe technique sur les caractéristiques du projet, présentant les incidences, le volume d'exploitation et la durée du titre demandé	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

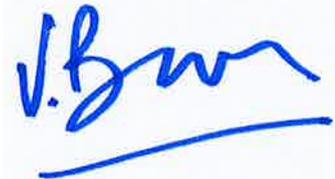
Nom BROS

Prénom Valérie

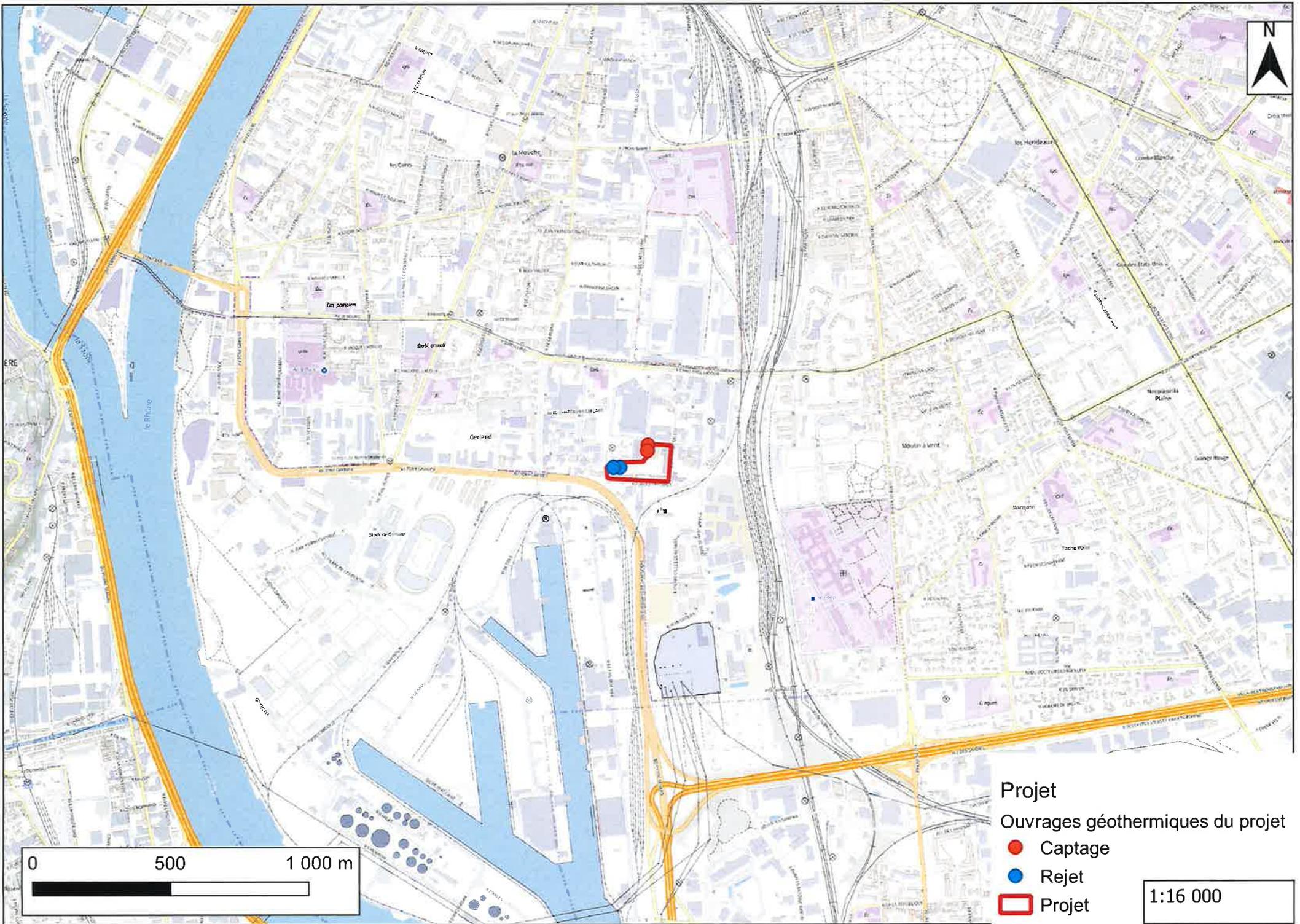
Qualité du signataire Secrétaire Générale

À Levallois-Perret

Fait le 07/06/2024

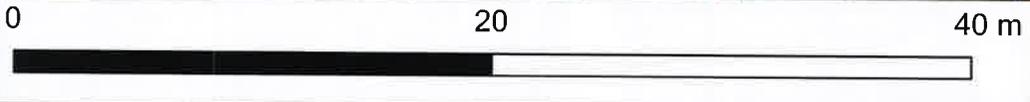


Signature du (des) demandeur(s)



- Projet
- Ouvrages géothermiques du projet
- Captage
 - Rejet
 - Projet
- 1:16 000





- Projet
- Ouvrages géothermiques du projet
 - Rejet
 - Projet
- Fonds cartographiques

1:300

CAPTAGE 1 :



CAPTAGE 2 :

